

**DISCOURS PRESIDENTIEL DE M. CEDRIC DUPRAZ**  
**PRESIDENT SORTANT DU GRAND CONSEIL**

**LE 10 AVRIL 2013, EN SESSION**

---

Monsieur le vice-président,  
Mesdames et Messieurs les membres du bureau,  
Mesdames, Messieurs les membres du Grand Conseil,  
Monsieur le président du Conseil d'Etat,  
Madame et Messieurs les conseillers d'Etat,

Au nom de la République et Canton de Neuchâtel, je me permets, Mesdames, Messieurs les députés, Mesdames, Messieurs les représentants du peuple, de vous remercier de votre travail et de votre engagement pour l'intérêt public, pour l'intérêt commun.

Héritée de la Grèce antique, la démocratie est un système politique qui veut que le peuple se gouverne lui-même. Même si celle-ci est perfectible et peut prendre diverses formes, qu'elle soit sociale, libérale ou populaire, la démocratie est le système le plus abouti, le système le plus accompli. Il nous faut l'user de peur qu'elle ne meure.

Durant cette législature, vous avez ainsi participé à l'élaboration de la politique cantonale et dessiné le futur de notre belle région, que ce soit au niveau social et sanitaire, de l'aménagement du territoire, de la mobilité ou encore de l'éducation.

La montée de l'aide sociale, de la précarisation d'une partie toujours plus grande de la population et du chômage sont les tares principales de nos sociétés modernes. Je ne le répéterai jamais assez, mais le chômage est avant tout un chômage structurel. C'est bien la structure qui crée le chômage et, par conséquent, c'est bien une modification législative, une modification de paradigme qui nous permettra de le résorber.

Avec une croissance de son PIB par habitant parmi les plus élevées de Suisse, Neuchâtel est l'une des régions potentiellement les plus prospères du pays, et par extension du monde. Le canton possède ainsi toutes les cartes en main pour permettre l'épanouissement de la totalité de ses membres, de l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Jouant un rôle essentiel de par la concentration et l'accumulation de capitaux, les acteurs économiques ont une obligation morale et sociale. Si la plupart le font déjà, l'ensemble de ceux-ci doivent un peu plus encore se responsabiliser en permettant à tout un chacun de trouver sa place dans la société. Ils se doivent de permettre aux générations futures de pouvoir bénéficier de places d'apprentissage, ce qui constitue d'ailleurs pour eux-mêmes un investissement. L'ensemble des acteurs économiques et politiques doivent permettre aux personnes sans emploi de retrouver un travail. Cet objectif repose d'ailleurs non pas sur la recherche d'un profit particulier et immédiat, mais sur la recherche d'une plus-value qui vise l'intérêt général en s'inscrivant dans une stratégie à long terme.

Plus que jamais, le pouvoir politique doit s'affirmer, en reprenant la main sur les structures autonomisées. Les processus d'autonomisation qui se sont généralisés ou qui ont été renforcés ces dernières années (le canton de Neuchâtel faisant, sauf erreur, partie des cantons qui ont le plus usé de ces processus ces dernières années) montrent dorénavant leurs limites, notamment au niveau de l'efficacité et de la maîtrise financière. Il en va également de la nécessité de faire preuve d'équité, en évitant l'ouverture de conflits sociaux potentiels, tels que le dernier en date, celui de la Providence.

Reste que durant cette dernière année, vous avez été sollicité comme jamais par le passé, accumulant un nombre de séances plénières et de commissions record. Par votre travail, vous avez mené à bien de nombreux dossiers et rapports. Si certains dossiers se sont révélés être des actes manqués, dont notamment celui du TransRUN, dont un nouveau projet devra être rapidement remis sur le tapis, votre autorité a traité de nombreux dossiers, dont la modification de la fiscalité des personnes physiques, l'inscription dans la Constitution d'un salaire minimum ou encore l'autonomisation du service du Grand Conseil (dorénavant Secrétariat général du Grand Conseil) en réaffirmant ainsi le pouvoir du législatif sur l'exécutif, dans le respect du fonctionnement de l'équilibre des pouvoirs.

En juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois entrera pleinement dans l'ère de la modernité avec l'informatisation de sa salle, la mise en place du vote électronique et de la retransmission vidéo HD. Il nous fallait rattraper notre retard. Pour rappel, c'est en 1973, que les Suisses ont vu pour la première fois sur leur écran la retransmission du téléjournal en couleur. Cette même année est également celle du premier choc pétrolier mondial et celle de la chute du régime d'Allende au Chili. Corrélé ou non à la sortie du premier single du groupe *Queen*, c'est surtout l'année de l'entrée au Grand Conseil neuchâtelois de Monsieur Claude Borel, notre doyen bien aimé. Merci, Monsieur le député, cher Claude, de ton engagement au sein du législatif cantonal durant ces 40 ans.

Bref, vous l'aurez compris, cette législature se termine, avec ses hauts et ses bas, avec ses guerres de personnes, mais toujours dans une optique de privilégier le débat. Pour rappel, la politique n'a pas pour but d'acheter des postes de magistrature, mais consiste à gérer et à transformer la société.

Je vous remercie de votre travail et remercie l'ensemble des chefs de groupes de leur contribution. Je tiens également à m'excuser auprès du président du groupe libéral-radical, Monsieur le député Jean-Bernard Wälti, que j'apprécie au passage pour ses qualités, si j'ai généré chez lui un sentiment, feint ou réel, de persécution.

Enfin, j'aimerais remercier tout particulièrement le bureau du Grand Conseil, dont notamment mes deux vice-présidents, Messieurs Eric Flury et Philippe Bauer.

J'adresse plus sérieusement mes plus vifs remerciements au secrétariat général du Grand Conseil, Madame Janelise Pug, dont la capacité de travail est impressionnante et la gentillesse en tout point appréciée, ainsi que Mesdames Nathalie Gauthier, Mandy Frainier et Sybil Probst. La jeune et toute nouvelle équipe en la personne de Mesdames Inês Amaral, Sophie Petchanikow, Roane Cuesta et M. Alexandre Huguenin.

J'adresse mes remerciements aux huissiers, Messieurs Blaise Monnier et Daniel Othenin-Girard.

Enfin, à titre personnel, j'aimerais notamment remercier mon parti, le parti ouvrier et populaire, mais aussi les Verts et Solidarités, ainsi qu'à mes proches, mon père, Michel Dupraz.

En conclusion, de par ces multiples paysages, son lac, ses Montagnes, ses vallées, de par le savoir-faire, la créativité et le dynamisme de ses habitants, Neuchâtel peut relever les défis qui l'attendent. Nous nous devons de libérer les potentialités, d'ouvrir les mondes des possibles et de tendre vers une société généreuse, authentique et plus solidaire. En effet, comme j'aime à le répéter, le développement du canton se fera avec tout le monde ou il ne se fera pas.

Merci à l'ensemble des membres du Grand Conseil de votre engagement pour l'intérêt et la chose publique. Je vous rappelle que vous représentez la population neuchâteloise jusqu'au 27 mai 2013.

Au nom de la République et Canton de Neuchâtel, Mesdames, Messieurs les membres du bureau, Mesdames, Messieurs les députés, Madame, Messieurs les conseillers d'Etat, je me permets de mettre un terme à la dernière session de la 48<sup>e</sup> législature du Grand Conseil neuchâtelois.